



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

---

*Commission du développement régional*

---

**2011/2021(BUD)**

1.3.2011

## **AVIS**

de la commission du développement régional

à l'intention de la commission des budgets

sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne, conformément au point 26 de l'accord interinstitutionnel du 17 mai 2006 entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire et la bonne gestion financière  
(2011/2021(BUD))

Rapporteure: Danuta Maria Hübner

PA\_NonLeg

Dans sa proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (COM(2011)0010), la Commission a informé le Parlement européen que, sur la base des demandes d'intervention présentées par la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la République tchèque, la Roumanie, ainsi que la Croatie, pays candidat, à la suite des inondations survenues en mai, juin et juillet 2010, elle proposait de mobiliser le Fonds de solidarité de l'Union européenne en se fondant sur l'estimation suivante des dommages par pays (montants en EUR):

	Dommages directs	Seuil (en millions)	Montant sur la base de 2,5 %	Montant sur la base de 6 %	Montant total de l'aide proposée
Pologne – inondations en 2010 "catastrophe majeure"	2 998 989 248	2 124 920	53 123 000	52 444 155	<b>105 567 155</b>
Slovaquie – inondations en 2010 "catastrophe majeure"	561 133 594	378 205	9 455 125	10 975 716	<b>20 430 841</b>
Hongrie – inondations en 2010 "catastrophe majeure"	719 343 706	590 710	14 767 750	7 718 022	<b>22 485 772</b>
République tchèque – inondations en 2010 "pays voisin"	204 456 041	824 029	5 111 401	0	<b>5 111 401</b>
Croatie – inondations en 2010 "pays voisin"	153 039 303	275 804	3 825 983	0	<b>3 825 983</b>
Roumanie – inondations en 2010 "catastrophe majeure"	875 757 770	787 935	19 698 375	5 269 366	<b>24 967 741</b>
<b>Total</b>					<b>182 388 893</b>

Afin de ne pas retarder inutilement l'approbation d'une mesure que la commission des budgets a l'intention d'adopter dans les plus brefs délais, nous avons le plaisir de vous informer que la commission du développement régional n'oppose aucune objection à la mobilisation du Fonds de solidarité à hauteur d'un montant de 182 388 893 EUR en faveur des pays concernés, comme le propose la Commission et conformément aux dispositions de l'accord interinstitutionnel du 17 juillet 2006 et du règlement (CE) n° 2012/2002 du Conseil.

## RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

<b>Date de l'adoption</b>	28.2.2011
<b>Résultat du vote final</b>	+: 34 -: 0 0: 0
<b>Membres présents au moment du vote final</b>	François Alfonsi, Luís Paulo Alves, Charalampos Angourakis, Jean-Paul Basset, Alain Cadec, Salvatore Caronna, Rosa Estaràs Ferragut, Danuta Maria Hübner, Seán Kelly, Evgeni Kirilov, Constanze Angela Krehl, Ramona Nicole Mănescu, Riikka Manner, Iosif Matula, Erminia Mazzoni, Lambert van Nistelrooij, Jan Olbrycht, Wojciech Michał Olejniczak, Markus Pieper, Tomasz Piotr Poręba, Monika Smolková, Georgios Stavrakakis, Nuno Teixeira, Michail Tremopoulos, Oldřich Vlasák, Kerstin Westphal, Hermann Winkler
<b>Suppléants présents au moment du vote final</b>	Karima Delli, Karin Kadenbach, Andrey Kovatchev, Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, Patrice Tirolien, Derek Vaughan
<b>Suppléants (art. 187, par. 2) présents au moment du vote final</b>	Stanimir Ilchev